



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## importations

Question écrite n° 104776

### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur certaines préoccupations relatives au monde de la viticulture. Plusieurs responsables s'interrogent sur des informations selon lesquelles des vins extracommunautaires entrant, notamment, en Espagne, deviendraient aussitôt européens, avant d'être ensuite vendus en France sans avoir subi le moindre contrôle sanitaire, et alors qu'ils seraient souvent non conformes à la législation française. Il lui demande donc de bien vouloir se prononcer sur la véracité de ces informations et, dans l'affirmative, de lui faire connaître son sentiment sur de telles pratiques, ainsi que les mesures qu'il entend, éventuellement, engager.

### Texte de la réponse

L'importation de vin au sein de l'Union européenne obéit à des règles strictes. Toutefois, des rumeurs font régulièrement état d'importations illégales de vins en provenance de pays tiers. Or les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (direction générale des douanes et des droits indirects) travaillent en collaboration avec leurs homologues des autres États membres sur ce sujet et, à ce jour, aucune infraction notable n'a été relevée. De plus, il existe en France un plan de contrôle sanitaire rigoureux des vins importés, mis en oeuvre par les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (direction générale de la consommation, de la concurrence et de la repression des fraudes). Cette surveillance sanitaire n'a pas permis de relever de problème particulier quant à la conformité des vins importés avec la réglementation communautaire. En tout état de cause, les services du ministère de l'agriculture et de la pêche sont attentifs à cette question et travaillent en lien permanent avec ceux du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie avec une extrême vigilance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104776

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 septembre 2006, page 9952

**Réponse publiée le :** 23 janvier 2007, page 770